



# PROCÈS-VERBAL N°01 Saison 2019-2020

## C.D.T.I.S. LOIRET 45

### COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

---

Réunion du : 22 Octobre 2019  
à : 17h00  
Siège du DISTRICT LOIRET Football  
45 000 ORLEANS

---

Présidence : M. JAHIER Bernard

---

Présents : MM. GOSSEC José - MINIER Daniel - THOMAS Serge –  
JOUBERT Eric - SCHEURER Jean Claude -  
CHEVY Pascal – JOJON Jean Claude -

---

☆☆☆☆☆☆☆☆

## 1. DISTRICT DU LOIRET

### 1.1. Présentation de la C.D.T.I.S. 2019 - 2020

Le Président de la C.D.T.I.S. présente la Composition de la Commission :

- Président : M. JAHIER Bernard
- Secrétaire : M. GOSSEC José
- Membres : MM.
  - MINIER Daniel
  - THOMAS Serge
  - JOUBERT Eric
  - SCHEURER Jean-Claude
  - CHEVY Pascal
  - JOJON Jean-Claude

Le Président félicite la nouvelle venue de M. JOUBERT Eric au sein de la Commission validée par le dernier Comité Directeur du DISTRICT .

Le Président informe les membres de la Commission, qu'il n'est plus Président de la C.R.T.I.S. de la Ligue par décision d'un Comité Directeur du 03 Septembre 2019, sans aucune autre explication, de la part de la Direction ou membre du bureau !  
Il confirme qu'il y a eu des réunions CRTIS mais qu'il n'est plus sollicité pour participer aux travaux.

Transmis à tous les Membres deux documents :

- 1 -Tableau reprenant par Compétition tous les Clubs du LOIRET de L2 à D5 comprenant les Installations Terrains (Gazon et Synthétique Sye) et Eclairages.
- 2-Tableau de toutes les installations du LOIRET avec date d'anniversaire pour visite à effectuer.

**VISITES FAITES DEPUIS LE DEBUT DE SAISON 2019/2020.**

- **SARAN - STADE JACQUES MAZZUCA - NNI 45 298 01 01**  
Visite réalisée le 12 JUILLET 2019.  
Dossier transmis à la C.R.T.I.S. pour transmission à la C.F.T.I.S..  
Classement Niv 4 jusqu'au 12 Juillet 2029.
  
- **MONTARGIS - STADE Maurice BERAUD N° 1 Honneur - NNI 45 208 01 01**  
Visite réalisée le 27 AOUT 2019. Contrôle de l'Eclairage.  
Dossier transmis à la C.R.T.I.S. pour transmission à la C.F.T.I.S..  
Classement Niv E4 jusqu'au 27 AOUT 2021.
  
- **MONTARGIS - STADE Maurice BERAUD N° 2 Sye - NNI 45 208 01 02**  
Visite réalisée le 27 AOUT 2019. Contrôle de l'Eclairage.  
Dossier transmis à la C.R.T.I.S. pour transmission à la C.F.T.I.S..  
Classement Niv E4 jusqu'au 27 AOUT 2021.
  
- **ORLEANS - STADE DE LA SOURCE 2 - NNI 45 234 01 02**  
Cette installation était classée en Niveau Foot A11 jusqu'au 30/06/2019.
  - Demande de classement le 13/08/2019 (Niveau 3 SYE)
  - Suite visite CDTIS 45 le mardi 30 juillet 2019 :
  - Reçu demande de classement fédéral Niveau 3 SYE
  - Reçus les plans modifiés suite aux travaux
  - Reçu rapport de visite des installations (photos)
  - Reçu courrier de la Ville d'Orléans concernant les travaux pour un class. Niv 3.
  - Reçu arrêté municipal de la Ville d'Orléans avec avis favorable pour la construction d'un terrain synthétique, de vestiaires, d'une tribune, d'un Club House, en date du 29 juillet 2019.
  - Reçu dossier complet :  
(plans études et réalisations suivant PC 045-234-18-B0199 du 07/12/2018).

La CDTIS transmet le dossier à la CRTIS pour transfert à la CFTIS.

- **ORLEANS - STADE DE LA SOURCE 2 - NNI 45 234 01 02 – Eclairage.**

**Cet éclairage sera classé en niveau E3 jusqu'au 13/08/2021**

- Demande de classement le 13/08/2019
  - Reçu le certificat de conformité des installations électriques du bureau de contrôle Dekra.
  - Reçu l'engagement d'entretien de l'ensemble de l'éclairage de la ville d'Orléans.
  - Reçu les documents techniques et plans de l'étude de l'éclairage réalisé par l'entreprise Eiffage Orléans
  - Reçu document technique de la Société QUALICONSULT
- Contrôle effectué le mercredi 07 août 2019 par la CDTIS 45 et un représentant de la Société QUALICONSULT de 22h à 23h30.

**La CDTIS transmet le dossier à la CRTIS pour transfert à la CFTIS.**

- **FLEURY les AUBRAIS- Stade Fernand SASTRE N°1 Sye- Honneur - NNI 45 147 01 01 Sye**  
**Cette installation était classée en Niv 5 jusqu'au 15/06/2027 (terrain en Herbe).**  
**Visite du Président de la CDTIS les 11 et 18 Septembre 2019 aux réunions de chantier.**

- Demande de classement le 24/09/2019 (Niveau 4 SYE)
- Suite visite CDTIS 45 le mercredi 24 Septembre 2019 :
- Reçue demande de classement fédéral Niveau 4 SYE
- Reçus les plans modifiés suite aux travaux
- Reçu rapport de visite des installations (photos)
- Reçu courrier de la Ville de FLEURY les AUBRAIS concernant les travaux pour un class. Niv 4.
- Reçu arrêté municipal de la Ville de Fleury les Aubrais avec avis favorable pour la construction d'un terrain synthétique, de rénovation de vestiaires, d'un Parking pour officiels dans le stade, en date du 28 janvier 2019.
- Reçu dossier complet :  
 (plans études et réalisations suivant PC 045-234-18-B0199 du 07 / 12 / 2018).

**En attente de L'A.O.P. et du P.V. de la Commission de Sécurité.**

**La CDTIS transmet le dossier à la CRTIS pour transfert à la CFTIS.**

- **PITHIVIERS le VIEIL – Municipal N°1 - Honneur - NNI 45 253 01 01.**  
**Cette installation était classée en Niv 6 jusqu'au 01/06/2017.**

- Visite effectuée par la CDTIS 45 le Lundi 16 Septembre 2019.
- Demande pour un classement Niv 5 Terrain en Herbe.

- La CDTIS constate que les buts ne sont pas conformes.
- Demande que les buts soient conformes.

La CDTIS transmet le dossier à la CRTIS pour classement en Niv 5.

Reçu PV de la C.R.T.I.S. ne se prononce pas pour le Classement.

- Attente des modifications à apporter. .

- **PITHIVIERS le VIEIL – Municipal N°2 – Annexe 2 - Honneur - NNI 45 253 01 02.**  
Cette installation n'a jamais été classée..

- Visite effectuée par la CDTIS 45 le Lundi 16 Septembre 2019.
- Demande pour un classement Niv Foot à 11 Terrain en Herbe.

La CDTIS transmet le dossier à la CRTIS pour classement en Niv Foot à 11.

- La CRTIS confirme le Classement de cette installation en Niveau Foot à 11 jusqu'au 16/09/2029 .

- **PITHIVIERS le VIEIL – Municipal N°3 – Annexe 2 - Honneur - NNI 45 253 01 03.**  
Cette installation n'a jamais été classée..

- Visite effectuée par la CDTIS 45 le Lundi 16 Septembre 2019.
- Demande pour un classement Niv Foot à 11 Terrain en Herbe.

La CDTIS transmet le dossier à la CRTIS pour classement en Niv Foot à 11.

- La CRTIS confirme le Classement de cette installation en Niveau Foot à 11 jusqu'au 16/09/2029 .

- **PITHIVIERS – Stade Pierre COMETS N° 1 - NNI 45 252 02 01.**  
Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06/2017.

- Visite effectuée par la CDTIS 45 le Lundi 16 Septembre 2019.
- Demande pour un classement Niv. 6 Terrain en Herbe.

La CDTIS transmet le dossier à la CRTIS pour classement en Niv. 6 .

- La CRTIS confirme le Classement de cette installation en Niv. 6 jusqu'au 01/06/2027 .

- **PITHIVIERS – Stade Pierre COMETS N° 2 - NNI 45 252 02 02.**  
 Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06/2017.
  - Visite effectuée par la CDTIS 45 le Lundi 16 Septembre 2019.
  - Demande pour un classement Niv. Foot à 11. Terrain en Herbe.

La CDTIS transmet le dossier à la CRTIS pour classement en Niv. 5 .

La CRTIS confirme le Classement de cette installation en Niv. Foot à 11 jusqu'au 01/09/2029 .

- **NEUVILLE aux BOIS – Stade de la PICHARDIERE N° 1 - NNI 45 224 01 01.**  
 Cette installation était classée en Niveau 5 jusqu'au 04/04/2018.
  - Visite effectuée par la CDTIS 45 le Vendredi 20 Septembre 2019.
  - Demande pour un classement Niv. 5 . Terrain en Herbe.
  - Demande de la Municipalité pour u Classement Niv. 5.

La CDTIS transmet le dossier à la CRTIS pour classement en Niv. 5 .

La CRTIS confirme le Classement de cette installation en Niv.5 jusqu'au 04/04/2028 .

- **NEUVILLE aux BOIS – Stade de la PICHARDIERE N° 2 - NNI 45 224 01 02.**  
 Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06/2017.
  - Visite effectuée par la CDTIS 45 le Mardi 24 Septembre 2019.
  - Demande pour un classement Niv. Foot à 11 . Terrain en Herbe.

La CDTIS transmet le dossier à la CRTIS pour classement en Niv. Foot à 11 .

La CRTIS confirme le Classement de cette installation en Niv.Foot à 11 jusqu'au 01/06/2027 . .

- **NEUVILLE aux BOIS – Stade de la PICHARDIERE N° 3 - NNI 45 224 01 03.**  
 Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06/2017.
  - Visite effectuée par la CDTIS 45 le Mardi 24 Septembre 2019.
  - Les vestiaires étant en rénovation et non terminés.
  - Cette Installation ne peut être classée à ce jour.

La CDTIS ne peut classer cette installation tant que les travaux ne sont pas finis.

**Demande de classement à refaire après visite de la CDTIS sur demande de NEUVILLE aux BOIS.**

- **Saint JEAN de BRAYE – Stade du PETIT BOIS N° 1 Sye - NNI 45 284 01 01.**

**Cet éclairage sera classé en niveau E5 jusqu'au 19/04/2019**

**- Demande de classement le 23/09/2019**

**Contrôle effectué le Lundi 23 Septembre 2019 par la CDTIS 45**

- **Eclairage moyen Horizontal : 170 Lux.**
- **Facteur d'uniformité : 0,72.**
- **Rapport E min/E maxi : 0,40.**

**La CDTIS transmet le dossier à la CRTIS pour un classement Niv. E 5.**

**La CRTIS prononce le Classement de cette éclairage en Niv. E 5 jusqu'au 19/04/2021.**

- **Saint JEAN de BRAYE – Stade du PETIT BOIS N° 4 Stabilisé - NNI 45 284 01 04.**

**Cette installation était classée en Niveau 5s jusqu'au 22/04/2015.**

- **Visite effectuée par la CDTIS 45 le Lundi 23 Septembre 2019.**
- **Demande pour un classement Niv. Foot à 11 . Terrain Stabilisé.**

**La CDTIS transmet le dossier à la CRTIS pour classement en Niv. Foot à 11 Stabilisé.**

**La CRTIS confirme le Classement de cette installation en Niv.Foot à 11 Stabilisé jusqu'au 22/04/2025 .**

- **CHAINGY – Stade Lucien GRIGNOX N° 1 - NNI 45 067 01 01.**

**Cette installation est classée en Niveau 5 jusqu'au 21/07/2026.**

- **Visite effectuée par la CDTIS 45 le Jeudi 03 Octobre 2019.**
- **Demande de la Municipalité pour améliorer la Sécurité dans le Stade**
- **Souhaite modifier les bancs de remplaçants et les rapprocher du côté des vestiaires.**
- **Effectuer un couloir d'accès au terrain entre vestiaires et terrain.**

**La CDTIS a transmis les normes actuelles pour classement en Niv. 5 .**

- CHATEAUNEUF sur LOIRE – Stade du LIEVRE D’OR N° 1 Sye - NNI 45 082 01 01.

Cet éclairage sera classé en niveau E Foot à 11 jusqu’au 21/12/2017

- Demande de classement le 22/10/2019.

Suite à travaux effectués sur l’éclairage . Mise en place de LAMPES LED.  
par l’entreprise SOMELEC Loiret et Contrôle Electrique par le bureau VERITAS .

Contrôle effectué le Lundi 21 Octobre 2019 par la CDTIS 45

- Eclairage moyen Horizontal : 225 Lux.
- Facteur d’uniformité : 0,72.
- Rapport E min/E maxi : 0,53.

La CDTIS transmet le dossier à la CRTIS pour un classement Niv. E 4.

La CRTIS doit se prononcer pour un Classement éclairage en Niv. E 4 jusqu’au 19/04/2021.

En attente de confirmation de la CRTIS qui doit transmettre à la CFTIS.

## 1.2. Visites à effectuer avant le 30 Juin 2019 par la C.D.T.I.S. 45 - 2019/2020

Contrôle établi à partir des documents transmis aux Membres de la C.D.T.I.S. 45 .

La liste établie en suivant sera reprise par les Membres en établissant un calendrier pour des visites à effectuer après convocation des Communes et des Clubs utilisant ces installations.

Calendrier confirmé par le Président et soumis aux instances.

Visites à programmer pour cette saison.

## Secteur Centre , Nord, Ouest, Sud, LOIRET.

BEAUGENCY : Stade LEBUGLE N° 1 et N°2 Sye + Eclairage N°1. NNI 45 028 02 01

BEAUGENCY : Stade DUBREUIL N° 1 , N°2, N°3. NNI 45 028 01 01

BAULE : Stade Municipal N° 1, N°2 . NNI 45 024 01 01

COULMIERS : Stade Roger GUERIN N°1. NNI 45 090 01 01

HUISSEAU sur MAUVES : Stade Municipal N°1 . NNI 45 169 01 01

ORMES : Stade des PLANTES N°1 . NNI 45 235 01 01 **Prévue le 31 Octobre 2019**

BUCY St LIPHARD : Stade de la CANAUDIERRE N°1, N°2. NNI 45 059 0101

LA CHAPELLE St MESMIN : Stade Aurélien HATTON N° 1, N°2 . NNI 45 075 0101

LAILLY en VAL : Stade Marcel MENEUX N°1. NNI 45 179 01 01

MAREAU aux PRES / Stade Municipal N° 1. NNI 45 196 01 01

CRAVANT : Stade Micle RENARD N°1 . NNI 45 116 01 01

JOUY le POTIER : Stade Charles ROCHER N°1 ; NNI 45 175 01 01

ORLEANS LA SOURCE : Stade André JANCOU – Allée des SAPINS –  
 Stade de CONCYR N°2 Foot. NNI 45 234 05 01

ORLEANS L'ILE ARRAULT : Stade Ile Arrault N° 1 Sye, N°2 NNI 45 234 04 01 **Eclairage**

SARAN : Stade des C.R.S. N°1 . NNI 45 302 02 01

St CYR en VAL : Stade Fernand SAUGET – La PETITE MERIE N° 1, N°2, N°3. NNI 45 272 0101

LA FERTE St AUBIN : Stade Henri FAUQUET N° 1, N°2, N°3. NNI 45 146 01 01

St HILAIRE St MESMIN : Stade du PATIS N°1, N°2. NNI 45 282 01 01

OLIVET : Stade du COUASNONS N°1. NNI 45 232 03 01 **Eclairage**

MENESTREAU en VILETTE : Stade du COUGNOU N°1. NNI 45 200 01 01

MENESTREAU en VILETTE : Stade Municipal. NNI 45 200 02 01

St DENIS en VAL : Stade de CHEMEAU N°1, N°2, N°3 . NNI 45 274 01 01

St JEAN de la RUELLE : Stade des JEUNES SOURDS N° 1. NNI 45 285 03 01

MARDIE : Stade Municipal N°1. NNI 45 194 0101

FEROLLES : Stade de l'AUBRAYE N°1. NNI 45 144 01 01

VIENNE EN VAL : Stade Municipal N°1 . NNI 45 335 0101

SANDILLON : Stade Raymond LEVEAU N°1, N°2. NNI 45300 01 01

CHATEAUNEUF sur LOIRE : stade des TERRES du CHATEAU N° 1. NNI 45 082 02 01

SEMOY : Stade Roger PIAntonin°1,N°2, NNI 45 308 01 01

CHEVILLY : Complexe Sportif du PONT NOIR N°1 . NNI 45 093 01 01

ARTENAY : Stade Municipal N°1. NNI 45 008 01 01

FAY AUX LOGES : Stade Paul LLEU N°1, N°2. NNI 45 420 ?01 01

St DENIS de l'HOTEL : Stade des GREBEZEAUX N°1, N°2, N°3. NNI 45 273 01 01

TRAINOU : Stade Municipal N°1, N°2 . NNI 45 327 01 01

NEUVILLE AUX BOIS : Stade de la PICHARDIERE N°1, N°2, N°3. NNI 45 224 01 01 (**BUTS Hauteur**) .

PITHIVIERS LE VIEIL : Stade Municipal N°1, N°2, N°3. 45 530 01 01 (**BUTS Hauteur**) .

CHILLEURS aux BOIS : Stade Jean TRESSY N°1 . NNI 45 095 01 01

BAZOUCHES les GALERANDES : Stade Municipal N°1. NNI 45 025 01 01

ASCOUX : Stade Constant PETIT N°1 . NNI 45 010 01 01

SERMAISES : Stade Municipal N°1, N°2. NNI 45 310 01 01

## Secteur OUEST et NORD, du LOIRET

MONTCRESSON : Stade Municipal N°1. NNI 45 212 01 01

PUISEAUX : Stade DUMESNIL GONDINET N°1, N°2. NNI 45 258 01 01

AUGERVILLE : Stade Maurice VEILLARD N°1, N°2. NNI 45 013 01 01

NIBELLE : Stade Intercommunal N°1. NNI 45 280 01 01

BOYNES : Complexe SPORTIF N°1. NNI 45 050 01 01

FERRIERES en GATINAIS : Stade Municipal N°1 . NNI 45 145 01 01

BELLEGARDE : Stade de la PISCINE N°1 . NNI 45 031 01 01

BELLEGARDE : Stade Yvon PLISSON N°1 . NNI 45 031 02 01

LADON : Stade René BROSSARD N°1, N°2. NNI 45 178 01 01



**CEPOY : Stade Raoul NORDLING N°1 . NNI 45 061 01 01**  
**VIMORY : Stade Municipal N°1 . NNI 45 345 01 01**  
**NEVOY : Stade Municipal N°1 . NNI 45 227 0101**  
**CORBELLES : Stade du CHATEAU N°1 . NNI 45 103 01 01**  
**CHUELLES : Stade Le CLOS ROUSSEAU N°1. NNI 45 097 01 01**  
**CHATILLON sur LOIRE : Stade Municipal N°1 . NNI 45 087 01 01**  
**NEVOY : Stade Municipal N°1. NNI 45 270 01 01**  
**LA SELLE sur le BIED : Stade Municipal N°1 . NNI 45 307 01 01.**

-----  
Le Président de la Commission  
Bernard JAHIER

Le Secrétaire de séance  
José GOSSEC

**PUBLIÉ LE 25/10/2019**